

À la séance régulière du Conseil de Bristol tenue à l'Hôtel de Ville le 5 septembre 2012 à 20h00 avec le Maire Suppléant Steve Forbes, et les Conseillers Colette O'Malley, Greg Graham, Brian Drummond et Debbie Kilgour. Le Maire Brent Orr n'a pu y assister. Le Conseiller Keith Smith n'a pas assisté.

- (12-09-159)** Il est proposé par le Conseiller Drummond que le procès verbal de la séance du 7 août 2012 soit adopté comme présenté. Adoptée. Le Maire Suppléant s'abstient de voter.
- (12-09-160)** Il est proposé par le Conseiller Graham d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts. Adoptée. Le Maire Suppléant s'abstient de voter.
- (12-09-161)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour d'accepter la soumission de Kevin Murphy pour le déneigement de la caserne # 1 située au 24 Wharf au coût de 630.00\$ taxes incluses. Adoptée. Le Maire Suppléant s'abstient de voter.
- (12-09-162)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley d'accepter la soumission de Trevor Murdock pour le déneigement de la caserne # 2 située au 11 Eleventh Line au coût de 725.00\$ taxes incluses. Adoptée. Le Maire Suppléant s'abstient de voter.
- (12-09-163)** Il est proposé par le Conseiller Drummond d'accepter la soumission de 4099982 Canada Inc., Kelly Brothers Equipment Rental pour l'entretien hivernal des chemins pour la saison 2012-2013 consistant à 81.77 km au nord de la Route 148 au coût de 1 833.85\$ par kilomètre taxes incluses. Adoptée. Le Maire Suppléant s'abstient de voter.
- (12-09-164)** La Conseillère O'Malley donne un avis de motion pour procéder l'adoption d'un règlement concernant le Code d'éthique et de conduite professionnelle pour les employés municipals de la Municipalité de Bristol. Adoptée. Le Maire Suppléant s'abstient de voter.
- (12-09-165)** Projet de Résolution – Délégation de compétence à la MRC de Pontiac

ATTENDU QUE

le *Règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 9-1-1 et à certains centres secondaires d'appels d'urgence* stipule que les centres

d'urgence doivent fournir un service de qualité aux municipalités de la province du Québec;

ATTENDU QUE les municipalités ont l'obligation de fournir un service d'appel 9-1-1 et de répartition incendie aux citoyens;

ATTENDU QUE les municipalités ont mandaté la MRC de Pontiac de trouver un centre d'appel pour mieux desservir la population de son territoire;

ATTENDU QUE le comité d'administration recommande favorablement au conseil des maires d'appuyer cette résolution;

ATTENDU QUE le 28 août 2012, le conseil des maires a adopté une résolution recommandant aux municipalités de la MRC de Pontiac d'appuyer cette résolution;

ATTENDU QUE la qualité des services de répartition incendie actuels n'est pas à la hauteur des attentes des élus et des services incendie de la municipalité;

Il est proposé par le Conseiller Drummond et résolu de déléguer à la MRC de Pontiac la compétence de gérer les ententes et les contrats pour la répartition du service de sécurité incendie au nom de la Municipalité de Bristol. Adoptée. Le Maire Suppléant s'abstient de voter.

(12-09-166) Il est proposé par le Conseiller Graham d'informer Raymond Chabot Grant Thorton que nous ne voulons pas participer à l'étude d'amalgamation organisée par la MRC Pontiac. Adoptée avec division. Le Conseiller Drummond enregistre sa dissidence. Le Maire Suppléant s'abstient de voter.

(12-09-167) Il est proposé par le Conseiller Drummond d'écrire une lettre de félicitations pour commémorer le 10^{ième} anniversaire du Café 349. Adoptée. Le Maire Suppléant s'abstient de voter.

(12-09-168) Il est proposé par le Conseiller Graham d'ériger 2 panneaux à chaque entrée des ponceaux du quai indiquant l'interdiction de baignade et de kayaks dans les ponceaux. Adoptée. Le Maire Suppléant s'abstient de voter.

(12-09-169) Il est proposé par le Conseiller Drummond de retirer la résolution # (12-07-128) et revenir aux frais originaux pour la location du Centre Communautaire Jack Graham de Bristol jusqu'à ce que le Conseil revoie les nouveaux frais de location comme recommandés par le comité du Centre

Communautaire et la B.C.A. Adoptée. Le Maire Suppléant s'abstient de voter.

Je, Christina Peck, Directrice générale de la Municipalité de Bristol, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessous.

Christina Peck, Directrice générale

- (12-09-170)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour que les factures totalisant 155 164.10\$ soient payées pour le mois d'août. Adoptée. Le Maire Suppléant s'abstient de voter.
- (12-09-171)** Il est proposé par le Conseiller Drummond d'accepter l'état financier pour le mois de juillet. Adoptée. Le Maire Suppléant s'abstient de voter.
- (12-09-172)** Il est proposé par le Conseiller Graham d'acheter 4 appareils respiratoires au coût de 1 150\$ chacun incluant les bombonnes avec les frais d'envoi de 90\$ pour l'entière commande selon la recommandation du Chef pompier, Kevin Kluke. Adoptée. Le Maire Suppléant s'abstient de voter.
- (12-09-173)** Il est proposé par le Conseiller Drummond d'enregistrer l'inspectrice en bâtiment, Marleen Bélisle, à un cours de COMBEQ concernant la boîte à outils juridiques d'une inspection municipale prévue le 3 octobre 2012. Adoptée. Le Maire Suppléant s'abstient de voter.
- (12-09-174)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley d'aller à huis clos à 21h50. Adoptée. Le Maire Suppléant s'abstient de voter.
- (12-09-175)** Il est proposé par le Conseiller Drummond de sortir du huis clos à 21h57. Adoptée. Le Maire Suppléant s'abstient de voter.
- (12-09-176)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley de lever la séance. Adoptée. Le Maire Suppléant s'abstient de voter.

Maire Suppléant Steve Forbes

Directrice générale Christina Peck

